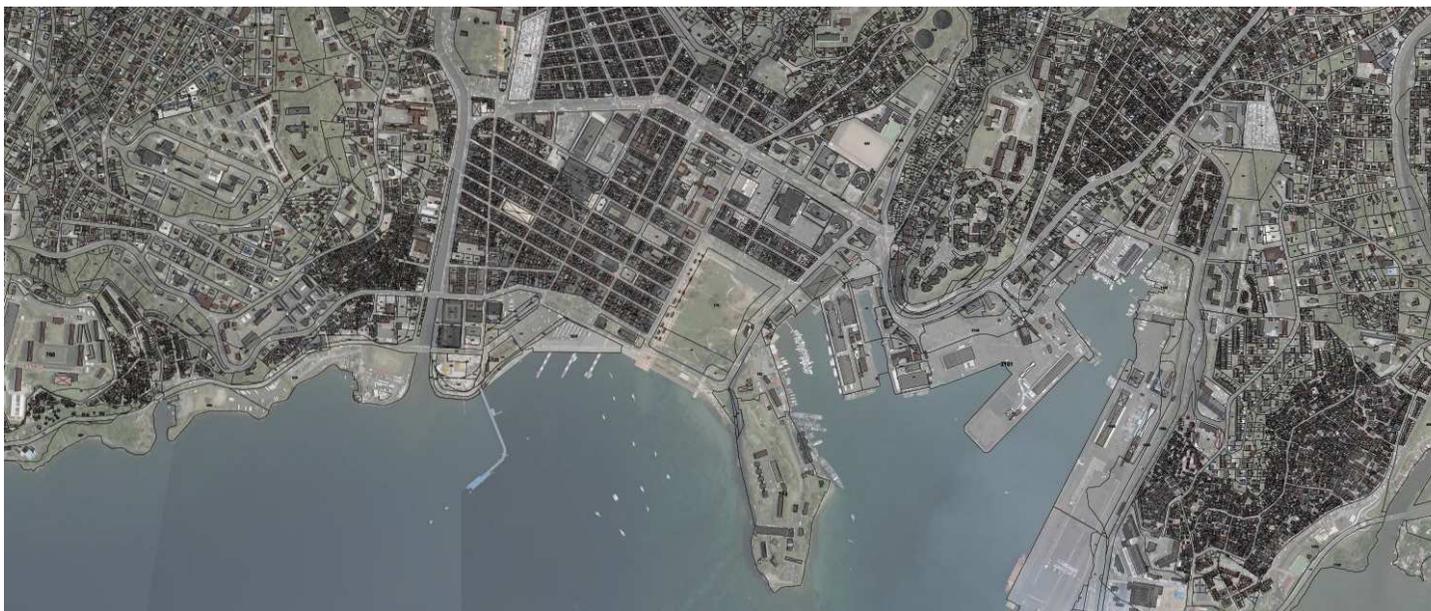


# Le plan de référence du front de mer de Fort-de-France

## Ville de Fort-de-France

Jeudi 26 janvier 2017



# Le plan de référence du front de mer de Fort-de-France

*M. Didier Laguerre, Maire de Fort-de-France*  
*Mme Elisabeth Landi, Adjointe au Maire de Fort-de-France*  
*M. Frantz Thodiard, Adjoint au Maire de Fort-de-France*

## Le plan de référence du front de mer, entre la tour Lumina et le Grand Port

- Un projet au long court
- Une initiative de la Ville
- Les orientations et les fondamentaux du projet
- La co-construction d'un projet urbain ambitieux pour le front de mer

## Autres projets et perspectives

- Les Forts de Fort-de-France ... et de la Caraïbe
- L'AMI, Appel à Manifestation d'Intérêt de la Ville
- La rénovation du Cœur de Ville





# LE FRONT DE MER ET LE CENTRE VILLE DE FORT DE FRANCE EN 2016

## Un territoire aux fortes potentialités urbaines, patrimoniales, culturelles et touristiques



L'approche maritime de la Ville capitale est une superbe promesse...qu'il faut tenir !

### VERS UNE RENAISSANCE DU CENTRE HISTORIQUE

Le centre historique de la Ville Capitale renaît depuis une quinzaine d'années à travers une politique de rénovation urbaine intégrant aussi bien les lieux historiques et culturels emblématiques que des réalisations contemporaines. L'ensemble constitue potentiellement un retour vers l'urbanité et l'attractivité de la ville, y compris pour les visiteurs extérieurs.

### LE FRONT DE MER PORTEUR D'ENJEUX MAJEURS

Dans cette dynamique, le front de mer, qui vient d'être profondément transformé par le passage du TCSP et des nouvelles voiries, devient un espace d'enjeux majeurs car, en l'état, il apparaît dissocié de la Ville et encore encombré de fonctions destinées à être relocalisées ailleurs, notamment la gare des taxis.

### UNE FAÇADE MARITIME POUR LE CŒUR DE VILLE

Pourtant c'est un espace global de dimensions considérables dont l'aménagement cohérent et progressif doit permettre l'ouverture de la Ville sur la mer par une nouvelle façade urbaine. Sa perméabilité et sa lisibilité doivent essentiellement drainer les flux de visiteurs et citoyens vers des parcours urbains magnifiés du centre ville.

### LE PLAN DE REFERENCE GARANT DE COHERENCE

C'est pourquoi le Plan de référence du front de mer doit proposer les orientations majeures de son aménagement tout en les concevant comme une couture évidente avec les parcours du centre historique. C'est un enjeu urbain majeur qui allie aussi bien les objectifs de développement durable (économique, environnemental et social) que l'attractivité touristique d'une vraie ville riche en culture, patrimoine et histoire.



Du TCSP à l'espace public, la rue Schoelcher



La voirie, des cheminements à révéler



Le front bâti de la rue Ernest Deproge



Un grand territoire urbain à aménager à l'échelle de ses immenses visiteurs



# LES ENJEUX URBAINS, PATRIMONIAUX, CULTURELS ET TOURISTIQUES

Vers une vision cohérente et attractive de la "couture" entre le front de mer et les parcours patrimoniaux du centre ville



# LES ENJEUX URBAINS, PATRIMONIAUX, CULTURELS ET TOURISTIQUES

Vers une vision cohérente et attractive de la "couture" entre le front de mer et les parcours patrimoniaux du centre ville

Faire du cœur de Ville tout entier un musée vivant à ciel ouvert en répartissant l'investissement sur des espaces et des parcours choisis plutôt que de les concentrer sur un seul grand « monument ».



Orientations du plan-guide d'aménagement du centre-ville

Le patrimoine historique, culturel et architectural de Fort-de-France est un cadre unique dans les Caraïbes par ses promenades denses et animées sur de courtes distances au cœur même de la ville.



Le patrimoine historique



Les espaces publics



Les vues lointaines



Ambiances de rues

## PARCOURS PATRIMONIAUX ET CULTURELS

Le centre historique de la Ville Capitale est parsemé d'événements urbains, de bâtiments et d'espaces publics ou privés qui sont autant d'opportunités de parcours patrimoniaux et culturels dont la visibilité et le confort doivent être exacerbés par des aménagements ciblés et une gestion urbaine stimulante.

## L'HISTOIRE AU PRESENT DANS LA VILLE CAPITALE

Les axes majeurs de ces parcours pourront ainsi constituer la trame d'un tissu urbain mémoriel dynamique se substituant à la concentration en un même lieu, aussi emblématique pourrait-il être.

Parcourir Fort-de-France reviendra alors à parcourir la mémoire, la culture, le présent et l'avenir de la Martinique.

## UN CENTRE HISTORIQUE ATTRACTIF ET ANIMÉ

Le plan de référence du front de mer doit donc avant tout provoquer l'envie des visiteurs de pénétrer le centre historique pour y déambuler de façon lisible et confortable dans un espace urbain significatif et animé.

Mais il dépasse nécessairement les limites du centre historique et concerne toute la frange littorale de rive droite (Régatier/Almadies) à la baie du Carénage et au Bassin de radoub puis à l'ancien port de commerce désormais en voie d'intégration à la Ville par la nouvelle avenue Maurice Bishop.

## UNE VILLE SEDUISANTE QUI DOIT PARLER A TOUS

L'enjeu majeur d'attractivité de la Ville Capitale concernera ainsi aussi bien les visiteurs extérieurs que les citadins des quartiers environnants.

Pour cela, la Ville doit nécessairement séduire les jeunes générations en associant étroitement patrimoine et modernité, préservation et transgression dans une atmosphère de plaisir urbain partagé.



# Plan de référence du front de mer de Fort-de-France

Le centre de la Ville Capitale doit intégrer des territoires de projet au delà de son périmètre historique



Renouveler les perspectives de développement urbain



Donner sens et cohérence aux projets et aux maîtrises d'ouvrage

"Faire de la ville sur la ville"



1. Quai et parking taxis du front de mer
2. Messageries (ex projet ICADÉ)
3. Port et quai des tourelles (terminal croisières)
4. Carène Antilles (plaisance)
5. Quai de l'Hydrobase
6. Zac de la Pointe Simon
7. Ilot Savon
8. Fond populaire
9. Almaadies
10. Bo Kanal
11. Ilot Pax
12. Ilot marché aux poissons
13. Musée Régional d'histoire et d'ethnographie
14. Jardin Desclieux, Ravine Bouillé
15. Bon-Air
16. Ex-hôpital civil

Emettre des hypothèses de programmations

Mise en liens des quartiers et les populations

Le Plan de référence du front de mer doit donc s'intégrer dans cette vision globale et ambitieuse de la rénovation urbaine.



## UN PLAN AU CŒUR DE LA RENOVATION URBAINE

Le Plan de référence du front de mer de Fort-de-France ne peut ignorer les territoires de projets qui ceignent son centre historique puisque l'enjeu d'attractivité concerne au premier chef les citadins foyaux.

En effet il s'inscrit à l'évidence dans le Plan de Renouveau urbain engagé par la Ville et ses partenaires depuis plusieurs années avec pour défi essentiel d'associer l'accès au logement du plus grand nombre à une nouvelle urbanité durable fondée sur le développement économique, sur le lien social intense et sur la qualité de l'environnement.

## DES OPPORTUNITES A SAISIR

Or, des opportunités concrètes se présentent simultanément :

- Les modes de déplacement vont se modifier progressivement mais profondément à partir de 2017 avec la mise en service du TCSP et l'intermodalité avec les navettes maritimes ;
- Le développement accéléré du tourisme de croisière génère des besoins nouveaux d'infrastructures mais également de nouvelles opportunités économiques pour le centre ville ;
- La Pointe Simon devrait accueillir à court terme le nouveau siège et les studios de Martinique Première tandis que l'hôtel 4\* « Le Simon » fonctionne depuis mi-2016 ;
- Les réhabilitations d'immeubles publics et privés du centre ville se multiplient, encouragées par différentes mesures liées à l'habitat et au patrimoine ;
- Des projets ambitieux sont en cours sur de nouveaux cœurs de quartiers de la périphérie immédiate (Bon-Air, Ex-hôpital civil, Canal Alairic...) tandis que la réflexion se porte aussi sur de vraies potentialités de développement urbain attractif (Rive droite, Desclieux, frange du Port, Ravine Bouillé...).



Projets de quartier de la périphérie immédiate

**LE PLAN DE REFERENCE : UN OBJECTIF HOMOGENE ET COHERENT A MOYEN TERME**  
 Un plan s'imposant comme un guide d'aménagement concerté et continu



# LE PLAN DE REFERENCE : UN OBJECTIF HOMOGENE ET COHERENT A MOYEN TERME

Un plan s'imposant comme un guide d'aménagement concerté et continu



## UN OUTIL PARTAGÉ D'ORIENTATION

Le plan de référence du front de mer de Fort de France est un outil de planification à moyen terme qui, dans une démarche concertée et continue, définit les orientations majeures, en déduit les principales prescriptions et permet de déclencher les projets opérationnels par phases s'intégrant à un ensemble.

## QUATRE SEQUENCES PRINCIPALES

Il peut se décomposer en 4 séquences d'Ouest en Est :

1. **La Rive Droite**, Almadies, Régatiers jusqu'à la Pointe de la Vierge, le lycée de Bellevue et Texaco.
2. **Le Front de mer** de la Pointe Simon au Fort Saint Louis
3. **La Baie du Carénage** du Fort Saint Louis à la Place François Mitterrand.
4. **Le Port**, de la Place François Mitterrand au quai des Tourelles et Carène Antilles.

## UN DOCUMENT VIVANT ET ACTUALISÉ

Chacune de ces séquences a déjà fait l'objet d'études à des degrés divers et l'objectif à terme du plan de référence est de les intégrer dans une vision globale mise à jour en continu par l'intermédiaire d'un atelier de projet urbain qui pourrait ainsi fédérer les idées et les énergies.

L'outil bâti sur une base 3D intégrerait ainsi les projets de façon consensuelle et immédiatement lisible afin de vérifier en continu la cohérence urbaine d'ensemble.

## UN PHASAGE A COURT ET MOYEN TERME

Le plan de référence sera également l'outil permettant de phaser les priorités opérationnelles et notamment d'engager à court terme des aménagements significatifs sur le front de mer dans le cadre du projet « Fort-de-France Coeur Battant » et les programmes associés (Programme de renouvellement urbain, Démonstrateur « Coeur de ville », Caisse des Dépôts, Site Patrimonial Remarquable, Opération d'Amélioration de l'Habitat ...).

**DES SCENARII A MOYEN TERME POUR LE FRONT DE MER DE LA POINTE SIMON AU FORT SAINT LOUIS**  
 Couter le front de mer au centre historique par des aménagements emblématiques conduisant aux parcours urbains de façon évidente et attractive



# SCENARI A MOYEN TERME POUR LE FRONT DE MER DE LA POINTE SIMON AU FORT SAINT LOUIS

Plusieurs scénarios possibles pour couter le front de mer au centre historique



## QUELQUES ORDRES DE GRANDEURS SIGNIFICATIVES

Entre le terminal croisière de la Pointe Simon et la Savane déjà réaménagée l'espace non bâti est d'environ 5 ha dont 3 ha occupés par les voiries, les stationnements et les gares routières (taxicos et bus) qui, à elles seules, représentent 1,5 ha.

Entre le terminal croisière et l'axe de la Rue de la République (piétonne) la distance est de : 300 m

Entre le terminal croisière et l'axe de la Rue Schoelcher la distance est de : 350 m

Entre l'axe de la Rue Schoelcher et le mail de la liberté de la Savane la distance est de : 150 m

C'est donc une surface considérable mais des parcours très raisonnables.



## DES VARIATIONS DE SCENARI POSSIBLES

On pourra toujours faire varier le design urbain et le phasage des aménagements mais les enjeux majeurs déjà identifiés imposent une stratégie fondée sur :

- La libération de l'espace des gares routières dont le caractère « provisoire » doit logiquement prendre fin avec la mise en service du TCSP. Pour les taxicos du Nord Caraïbe le déplacement vers rive droite semble évident en connexion avec la station du TCSP ;
- L'aménagement d'axes transversaux majeurs entre littoral et centre ville, notamment au droit de la rue Schoelcher et de la rue de la République ;
- Des parcours confortables et lisibles pour les piétons, les touristes ou les sportifs, notamment en introduisant abondamment la végétation et en proposant de multiples modes de déplacements « doux » vers le cœur de ville.

## POUR RECONQUERIR L'ESPACE LITTORAL

Le plan de référence sur cette séquence met donc en évidence les potentialités qualitatives et quantitatives d'espaces bâtis, à moyen terme, et d'espaces ouverts, à court terme, aménagés et rythmés par des événements urbains :

- Des « folies » d'échelle inhabituelle ponctuant le bord du quai et annonçant les axes majeurs de pénétration dans la ville ;
- Des rencontres « d'objets urbains » significatifs s'imprimant dans les mémoires : déclinaison du nom de la ville, jeux d'eau, statuaire familière et ludique... ;
- Des plantations d'ombrage abondantes accompagnant les thématiques de sports urbains : agrès, jogging, vélo, skate... ;
- Des aménagements et des « relooking » d'espaces existants (marché...) ou à créer (zone sous douane terminal Grand Port ;
- Des aménités urbaines et des œuvres d'art identifiantes de Fort-de-France .

## ET COUTURER LE FRONT DE MER AU CENTRE VILLE

Puisqu'il s'agit de donner l'envie de la ville aux visiteurs et aux citadins, il importe de leur proposer des itinéraires évidents entre littoral et cœur de ville en affirmant les axes piétons transversaux, si nécessaire au détriment ponctuel des circulations automobiles démesurées. Le plan de référence prévoit notamment l'aménagement de l'axe ponton des navettes/rue Schoelcher par un vaste plateau piétonnier de 30m de large meublé et planté en continuité avec les espaces verts du quai.

Il préconise également de reprendre la traversée vers la rue de la République dont l'axe piéton aboutit sur un giratoire purement routier.

**DES SCENARII A MOYEN TERME POUR LE FRONT DE MER DU FORT SAINT LOUIS A LA PLACE FRANCOIS MITTERRAND**  
 Réouvrir la Ville sur la baie de Carénage en profitant des opportunités foncières sur les bâtiments des Affaires maritimes et des Messageries



**afcd**  
 AGERCE FRANCAISE  
 DE DEVELOPPEMENT



# DES SCENARII A MOYEN TERME POUR LE FRONT DE MER DU FORT SAINT LOUIS A LA PLACE FRANCOIS MITTERRAND

## Réouvrir la Ville sur la baie de Carénage en profitant des opportunités foncières sur les bâtiments des Affaires maritimes et des Messageries



"Se réappropriier cette partie de territoire"

"Lieux de vie pour tous"

Offre de loisirs pour tous publics et en toutes heures, notamment la nuit



**LA BAIE DE CARENAGE A L'ORIGINE DE LA VILLE**  
Historiquement, la baie de Carénage, à l'abri de la presqu'île du Fort Saint Louis, est à l'origine des premières implantations du XVIIe siècle grâce aux mouillages sûrs qu'elle offrait aux voiliers.

Réouvrir visuellement la ville et la Savane sur cette baie est un objectif déjà ancien facile à concrétiser par le déplacement des Affaires Maritimes et l'aménagement du rivage avec son Yacht club de centre ville.

Le jardin de la fruitière, désormais ouvert vers le terminal inter îles est déjà un premier pas à compléter pour un résultat spectaculaire vis-à-vis du paysage urbain et de la plaisance.

### LE BASSIN DE RADOUR, LIEU D'EXCEPTION

Ce bassin du XIXe siècle en plein cœur de la ville est à la fois un lieu d'industrie marine d'exception dans la Caraïbe et les grands bateaux qu'il accueille. Une promenade en aplomb du site et une mise en scène lumineuse produirait ici une scénographie magique dans la ville.

L'existant

### DES OPPORTUNITÉS FONCIÈRES A MAITRISE

En plus du bâtiment des Affaires Maritimes, l'immense silo des anciennes Messageries occupe un espace stratégique et remarquable en terme de vue, de ventilation et de proximité du centre.

La maîtrise de ce foncier doit permettre d'y développer un ensemble bâti restant à programmer et pouvant associer logements, hôtels ou services avec une volonté prioritaire de continuité verte de l'espace public jusqu'au Fort Saint Louis.

Bien entendu l'usage du terminal inter île et de son parking sous utilisé pourrait également être reconsidéré pour mieux s'intégrer au quotidien du centre ville.

### UN PARCOURS D'ENTRÉE DE VILLE

L'aménagement concerté et volontaire du littoral du Ba Chevalier Sainte Marthe contribuera ainsi à magnifier l'entrée de ville à partir du port de croisières et des quartiers urbains desservis par l'avenue M. Bishop et le nouveau TCSP.

*Dans le cadre du plan de référence, quelque soit l'opérateur et son programme la Ville devra veiller à imposer sa vision du plan de référence préconisant une continuité d'un l'espace public de parcours vert de la place jusqu'au Fort et une exigence de la qualité pour chaque opération.*



Les ambiances possibles

**UN SCENARIO A MOYEN TERME POUR LE FRONT DE MER DE LA PLACE FRANCOIS MITTERAND AU PORT**  
 Intégrer l'ancien port de commerce de la Ville et l'arrimer au TCSP



# UN SCENARIO A MOYEN TERME POUR LE FRONT DE MER DE LA PLACE FRANCOIS MITTERAND AU PORT

## Intégrer l'ancien port de commerce de la Ville et l'arrimer au TCSP



**UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ « HISTORIQUE »**  
 Le déplacement du port de commerce vers la Pointe des Grèves a libéré des espaces portuaires et terrestres d'exception qui, de plus, sont désormais desservis par le TCSP et la nouvelle avenue M. Bishop.  
 La volonté du Grand Port Maritime étant clairement de réintégrer le port dans la Ville et de valoriser son foncier. Il existe aujourd'hui une réelle opportunité de recréer un lien fort avec les quartiers Est de l'ancienne «route de Sainte Thérèse» et d'intégrer le projet «Porte Caraïbe» (PNRQAD).



**GUIDER LES CROISIÉRISTES VERS LE CENTRE**  
 Actuellement, les chemins entre le terminal croisière du Quai des Tourelles et le centre historique relèvent du parcours du combattant sur une distance pourtant courte. Le plan de référence intègre de nouveaux cheminements et des modes de déplacements doux dans une promenade spectaculaire surplombant le bassin de Radoub.



**MUTUALISER LES AMÉNAGEMENTS URBAINS**  
 Ces aménagements de parcours seront en plus l'occasion d'offrir aux habitants des quartiers Est se rendant au centre ville des espaces verts de loisirs et d'animation.

**VALORISER LE FONCIER ET LE SAVOIR FAIRE**  
 Le foncier disponible et exceptionnellement situé pourra être valorisé par le grand port en cohérence avec le plan de référence aussi bien pour l'accueil et la maintenance de la grande plaisance que le développement d'activités et services maritimes pouvant même intégrer de l'habitat ou de l'hôtellerie de centre ville.

### VALORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX

En plus du TCSP qui reliera en quelques minutes le port à la Pointe Simon, des stations de déplacements doux ponctueront les parcours des citadins et des visiteurs.  
 A l'ombre des alignements de grands arbres chacun pourra ainsi sur un relief très plat, circuler en vélo, en calèche, en skate, en roller ou tout autre moyen propre et ludique.



### VALORISER LES DÉPLACEMENTS DOUX

En plus du TCSP qui reliera en quelques minutes le port à la Pointe Simon, des stations de déplacements doux ponctueront les parcours des citadins et des visiteurs.  
 A l'ombre des alignements de grands arbres, chacun pourra ainsi sur un relief très plat, circuler en vélo, en calèche, en skate, en roller ou tout autre moyen propre et ludique.

# VERS DES ACTIONS A COURT TERME, PROGRAMME "DEMONSTRATEUR COEUR DE VILLE"

Le Plan de référence, un véritable "Démonstrateur" de Coeur de Ville, avec des actions à court terme



1. Aménagement du pied de la tour et de l'arrivée du terminal croisière
2. Réaménagement du stationnement croisière et du quai
3. Réaménagement et plantations autour du marché artisanal et du marché existant
4. Aménagement de la transversale piétonne axe rue Schoelcher, et création d'espaces verts
5. Achèvement du "Parvis des Lignes" face à la Bibliothèque Schoelcher, du Mail de la Carabie et du Parking Savane
6. Achèvement de la piste de jogging autour de la Savane et relocalisation de la station des navettes électriques
7. Démolition ex Messageries, aménagement d'une place provisoire
8. Relocalisation des navettes électriques
9. Promenade suspendue en aplomb du bassin de radoub
10. Reconversion de l'ex-Budo

# VERS DES ACTIONS A COURT TERME, PROGRAMME "DEMONSTRATEUR COEUR DE VILLE"

Une vraie opportunité opérationnelle d'actions à court terme pour engager des projets emblématiques en cohérence avec le plan de référence à moyen terme.



Escalier Lumina



Pied de l'ensemble Lumina



Les plantations



"Le Parvis des Livres"



Quai



Espace de sport



**DEBUTER DES ACTIONS A COURT TERME**  
Le projet de la Ville, programmé au titre du Nouveau Programme de Renouveau Urbain (NPRU) et du "Démonstrateur Coeur de Ville" (Caisse des Dépôts) doit permettre d'engager un certain nombre d'aménagements à court terme en cohérence avec le plan de référence du front de mer.

Ainsi, quelques actions ponctuelles mais emblématiques inscrites déjà dans l'espace des signes lisibles de la démarche globale à moyen terme.

## DES POINTS D'ACTIONS EMBLEMATIQUES

A ce stade, on peut identifier les points suivants d'actions essentielles :

- 1 - **L'homogénéisation visuelle au pied de l'ensemble Lumina** face au terminal croisière et de part et d'autre du grand escalier : masque en treille verte, signalétique urbaine maxi lettres Fort-de-France, plantations, suppression de quelques stationnements pour ouvrir la perspective vers la ville et la cathédrale ;
- 2 - **Des plantations d'ombrages denses** de part et d'autre du marché d'artisanat, entre quai et taxicos, le déplacement du manège chouval bwa vers l'axe Schoelcher, le reconditionnement ponctuel du marché ;
- 3 - **L'aménagement de la transversale sur l'axe rue Schoelcher/ponton navettes** par un plateau piéton de 30 m de large dessiné en continu, ombragé, meublé et signalé ;
- 4 - **La création de l'espace sports et santé** dans le triangle « parking provisoire » faisant la transition avec le front de mer Savane : plantations denses, agrès, jeux, skate, continuité de la piste cyclolojogging ;
- 5 - **L'aménagement du « parvis des livres »** face à la bibliothèque Schoelcher et à la rénovation du Mail de la Carribe (Parvis des Livres, parking Savane, îlots Savane, Atrium ...) ;
- 6 - **Terminer la piste de jogging** ;
- 7 - **8 - 9 - 10**

- **Initier la promenade Ville-Port** par la démolition des ex-Messageries, la relocalisation des navettes électriques, la nouvelle promenade au dessus du Bassin de Radoub et la rénovation de l'ex-Budo.

## UNE PROGRAMMATION DÈS 2017

Ces actions plausibles et financables pourraient être engagées dès 2017 en partenariat avec les différents acteurs impliqués sur le site et intéressés par les perspectives de rénovation urbaine et d'attractivité économique de Fort-de-France.



Axe Schoelcher



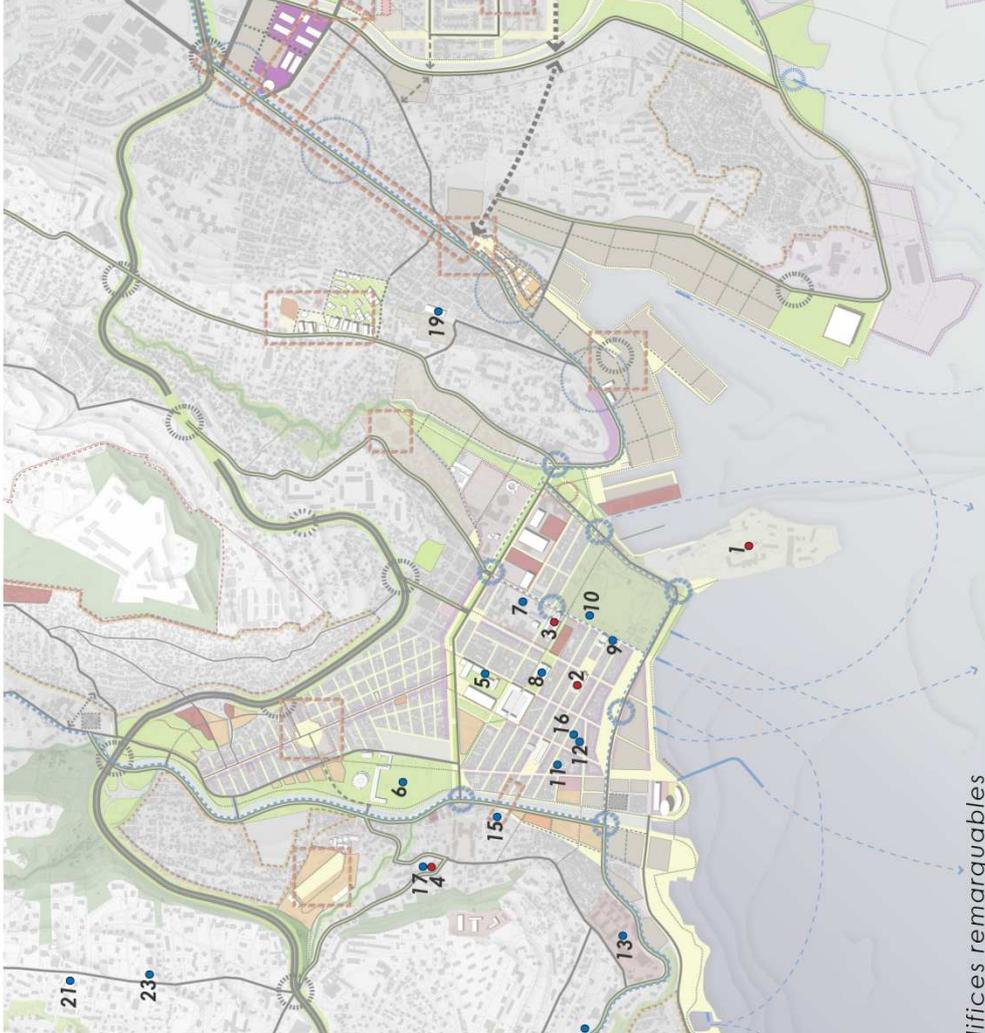
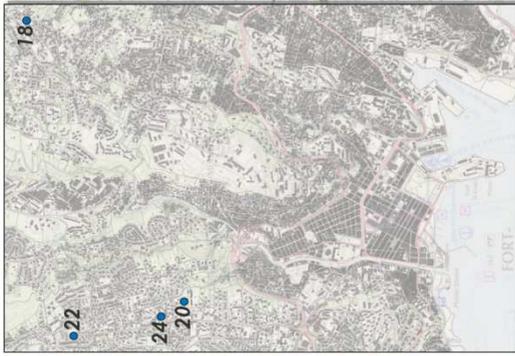
Ex-Budo



Ex-Messageries et "Affaires maritimes"

# Au sujet de la politique patrimoniale de Fort-de-France et du Fort Saint-Louis





## Monuments protégés et édifices remarquables

### Édifices classés

- 1 FORT SAINT LOUIS** : arrêté du 15 mars 1973  
Ensemble des fortifications extérieures, y compris les ouvrages incorporés à celles-ci : bastion du caténaire, bastion Royal, batterie basse de la Pointe, bastion Ste Martine.
- 2 CAHIERBALE** : arrêté du 09 octobre 1990
- 3 BIBLIOTHEQUE SCHOECHER** : arrêté du 03 janvier 1993
- 4 MAISON D'HABITATION** : arrêté du 13 septembre 2011  
6 Rue du Révérend Père Trincron, classée au titre des monuments historiques. La maison d'habitation avec son jardin caennais et ses annexes.
- 5 HOTEL DE VILLE** : arrêté du 31 juillet 1979
- 6 ANCIEN HOPITAL MILITAIRE** : arrêté du 17 août 1979  
Parc culturel Aimé Césaire, ancien hôpital militaire, de son annexe est, du kiosque ainsi que le parc Gallieni.
- 7 PREFECTURE** : arrêté du 20 mars 1990
- 8 PALAIS DE JUSTICE** : arrêté du 31 décembre 1991
- 9 MUSEE DEPARTEMENTAL** : arrêté du 31 décembre 1991
- 10 STATUE DE L'IMPERATRICE JOSEPHINE** : arrêté du 31 décembre 1992  
Statue de l'impératrice Joséphine et son socle situés sur la savane à Fort-de-France.
- 11 MAISON SAINT CHR** : arrêté du 24 février 2010  
115 Boulevard de la République, la maison caennaise avec ses dépendances, son jardin et son mur de clôture sur rue.
- 12 MAISON D'HABITATION** : arrêté du 27 janvier 2011  
2224 Rue Gamier Pagès.
- 13 LYCEE SCHOECHER** : arrêté du 19 janvier 2010  
44 Boulevard Robert A. Huly, façades et leurs toitures, les bâtiments installés sur la première terrasse comprise elle-même dans la protection avec ses escaliers d'accès ainsi que le jardin.
- 14 MAISON MONPLAISIR** : arrêté du 16 août 2010  
5 Boulevard de Verdun, lieu-dit Bellevue.
- 15 FONTAINE GIETDON** : arrêté du 21 décembre 2009  
Fontaine Cuerydonien en totalité, de même que l'escalier d'accès et la Bossin.
- 16 BOULANGERIE SURENA** : arrêté du 26 février 2010  
Les intérieurs du bâtiment sur rue (hors adonctions constitués dans la cour) sis au 83 Rue Victor Hugo à Fort-de-France, actuelle boulangerie SURENA.
- 17 MAISON D'HABITATION** : arrêté du 26 juillet 2004  
8 Rue du Révérend Père Trincron, maison en totalité, ses dépendances, son jardin et son mur de clôture.
- 18 EGLISE NOTRE DAME DU ROSAIRE** : arrêté du 8 décembre 2009
- 19 EGLISE SAINTE THERESE** : arrêté du 22 septembre 2011
- 20 RESIDENCE DES TOURELLES** : arrêté du 20 mars 1990
- 21 MAISON D'HABITATION** : arrêté au 31 décembre 1992  
43 Route de Bidier à Fort-de-France.
- 22 VIEUX MOULIN ROUTE DE DIDIER** : arrêté du 31 décembre 1992  
Le vieux moulin et son observatoire en totalité.
- 23 VILLA LOUISIANE** : arrêté du 26 juillet 2004  
3 Rue du Révérend Père Trincron, façades et finitions, les superlatives des monuments historiques la façade, les toitures, les annexes et le mur de clôture de la villa
- 24 VILLA PRIMEROSE** : arrêté du 26 juillet 2006  
72 Rue du Professeur Raymond Carcin

## FORT-DE-FRANCE 2000-2020

### Schéma Directeur d'Aménagement et de Cohérence Projet "Fort-de-France Ville d'Art et d'Histoire"

Ville de Fort-de-France  
Département de la Martinique  
Auteurs : Bureau d'Urbanisme et d'Architecture  
Approuvé : 15/05/2010

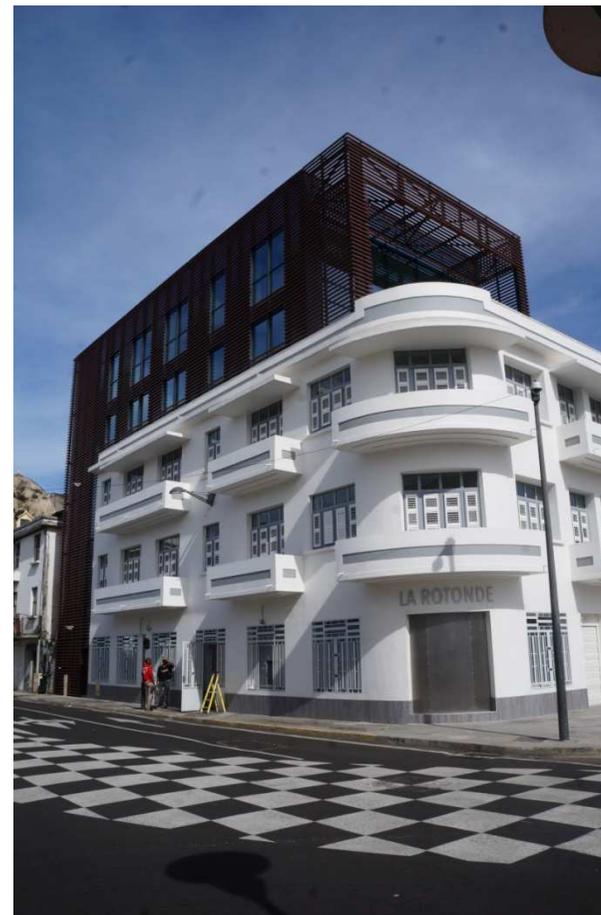




## L'achèvement de la restauration de la Cathédrale Saint-Louis



D'autres rénovations architecturales remarquables ...  
L'exemple de la Rotonde



D'autres rénovations architecturales remarquables ...  
L'exemple des Postales



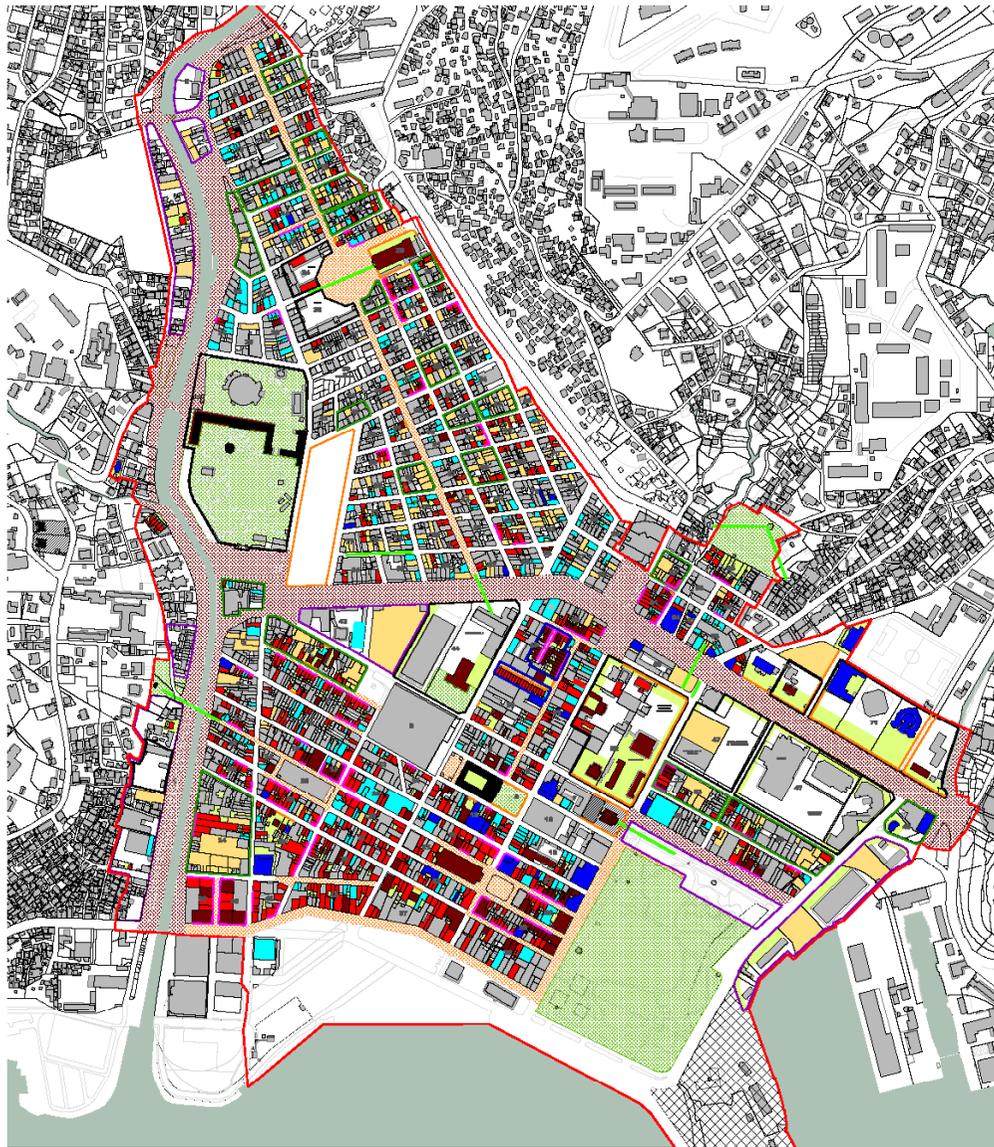
De nouveaux programmes de logements et bureaux en ville  
avec des opérations en acquisition & rénovation  
(Opérateur: Arcavs)



## Des restaurations de maisons de ville privées



# Le Site Patrimonial Remarquable de la Ville de Fort-de-France (Ex-AVAP)



## FORT DE FRANCE - AVAP - PLAN DE ZONAGE ET PROTECTIONS

ATELIER D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME ELISABETH BLANC - DANIEL DUCHE 11 mai 2015 document provisoire

### PROTECTIONS DU PATRIMOINE BÂTI DE L'AVAP

- Bâtiment de grand intérêt patrimonial "traditionnel"
- Bâtiment d'intérêt patrimonial "traditionnel"
- Bâtiment de grand intérêt patrimonial "moderniste"
- Bâtiment d'intérêt patrimonial "moderniste"
- Alignement homogène à maintenir et conforter
- Clôture d'intérêt patrimonial

### PROTECTIONS MH ET SITES

- Monument historique classé ou inscrit
- Sol classé ou inscrit
- Site classé du fort Saint-Louis

### PROTECTIONS DU PATRIMOINE PAYSAGER DE L'AVAP

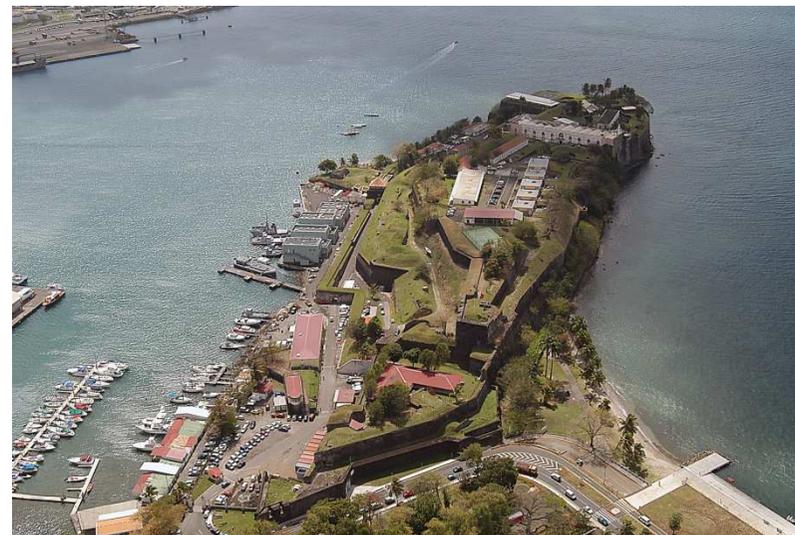
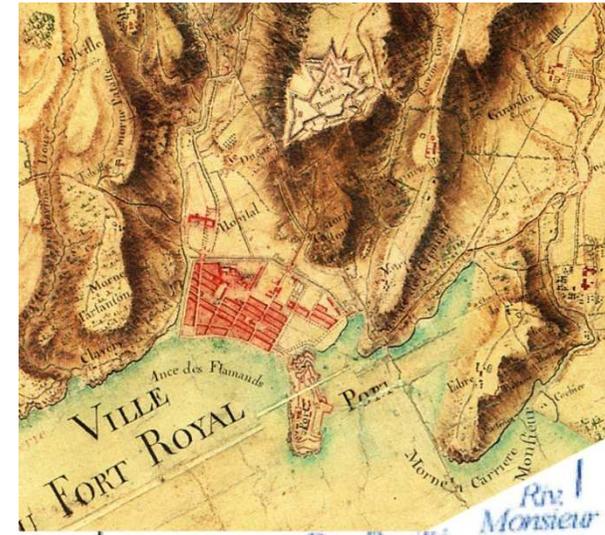
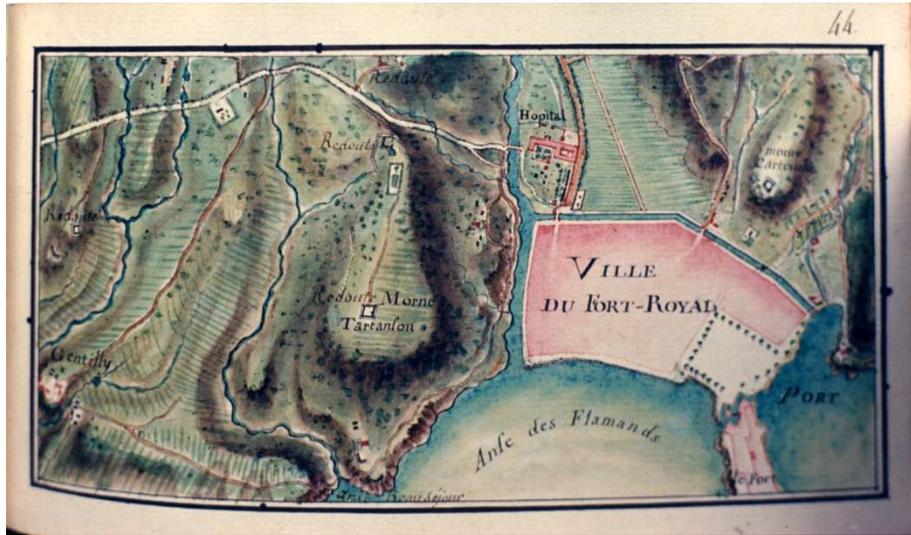
- Cour, jardin ou espace d'accueil participant à la mise en valeur du bâti protégé par l'AVAP
- Jardin et espace vert publics à conserver
- Séquence urbaine de grand intérêt patrimonial
- Espace urbain structurant à requalifier et mettre en valeur
- Cône de vue et perspective à conserver et mettre en valeur

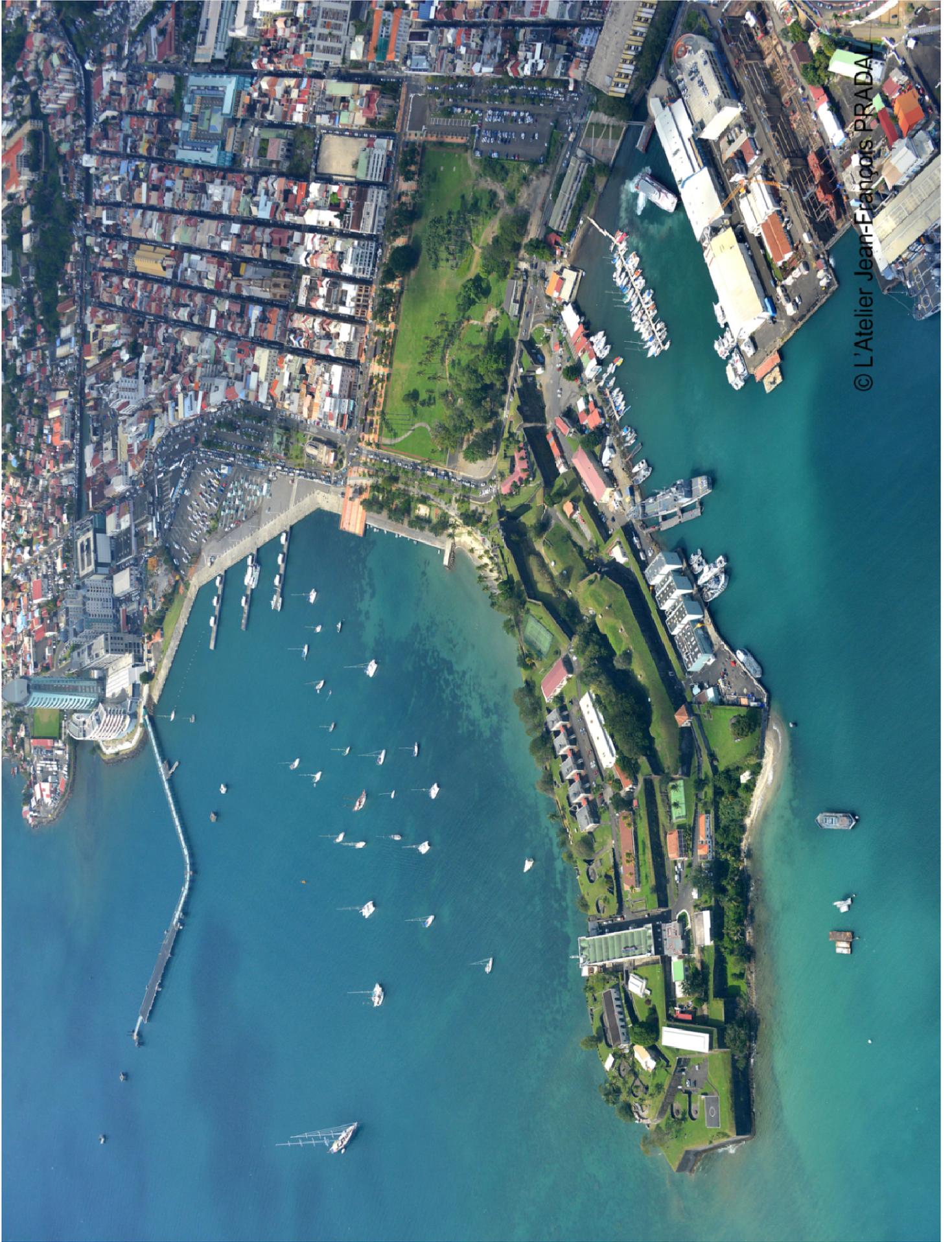
### ENTITES PARTICULIERES DE L'AVAP

- grand équipement
- Lotissement
- Espace libre ou lieu de démolition à reconstruire ou requalifier
- Secteur de projet
- Ilot pouvant faire l'objet d'une reconstruction partielle

0 50m 100m

# Le projet de mise en valeur du Fort Saint-Louis



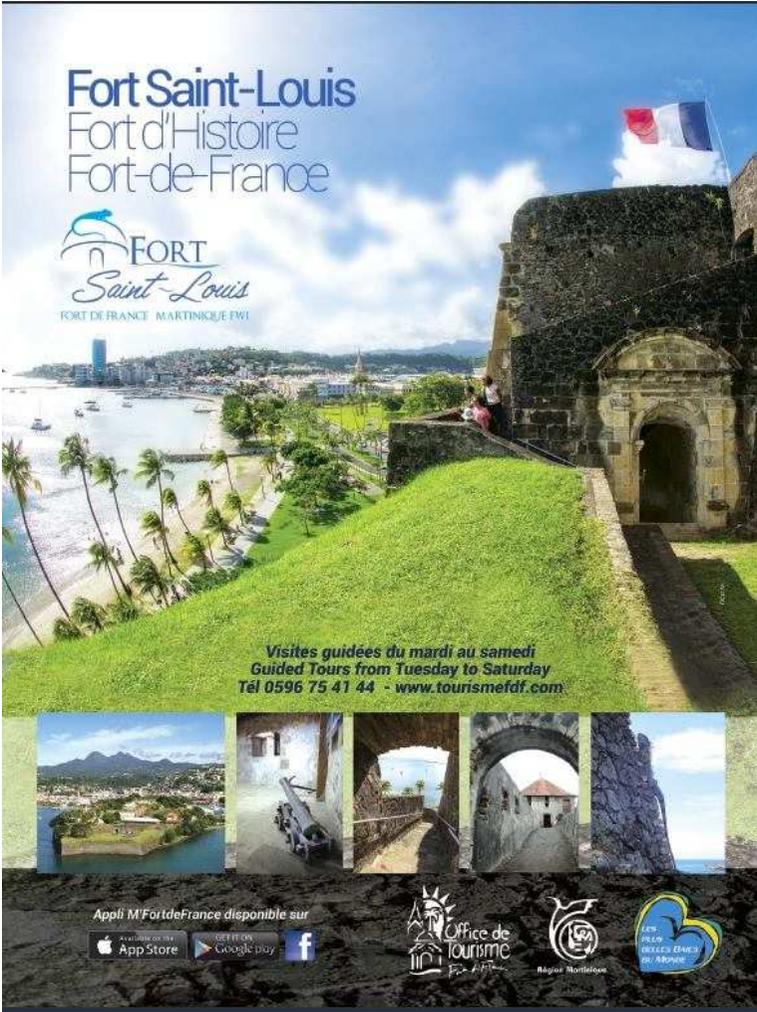


© L'Atelier Jean-François PRADA

## Le projet de mise en valeur du Fort Saint-Louis



Une dynamique de valorisation de la Ville et de l'Office de Tourisme, en partenariat avec les autorités militaires



# FORT SAINT-LOUIS

## le projet

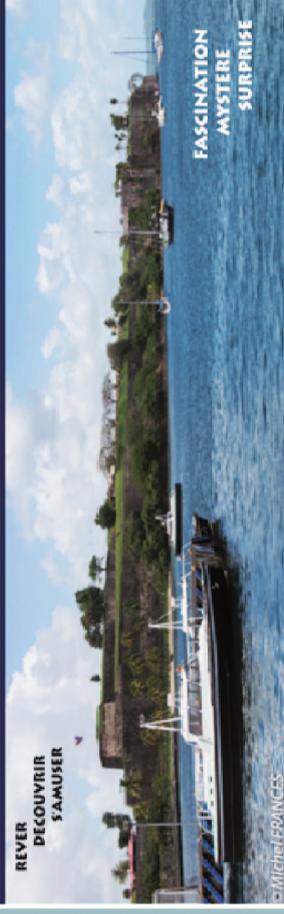
- TEMPS 1: le Fort d'hier  
histoire du fort et de l'architecture militaire,  
reconstitution de l'attaque par les Hollandais de 1674,  
la vie quotidienne des soldats dans le fort.
- TEMPS 2: La marine française en Caraïbe  
histoire de la marine, rôle actuel,  
la vie quotidienne des militaires dans le fort.
- TEMPS 3: Paysage, point de vue et faune  
spécificités et origines des iguanes sur le fort, point de vue depuis  
le bastion XIII, sites emblématiques de FORT de FRANCE,  
lecture paysagère et urbaine de la ville.



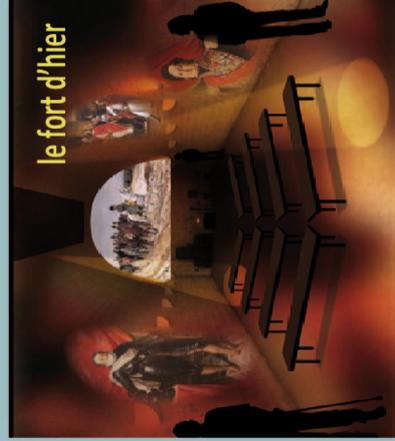
### LA MAGIE DU FORT SAINT-LOUIS

#### UNE VISITE ENTRE TERRE ET MER

UN PATRIMOINE  
ARCHITECTURAL ET PAYSAGER EXCEPTIONNEL  
DU 17<sup>E</sup> SIECLE A AUJOURD'HUI



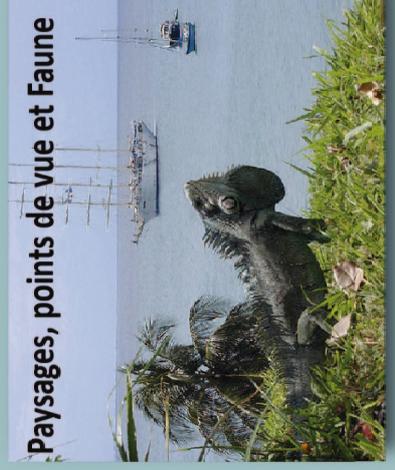
### Temps 1



### Temps 2



### Temps 3



## ACCES

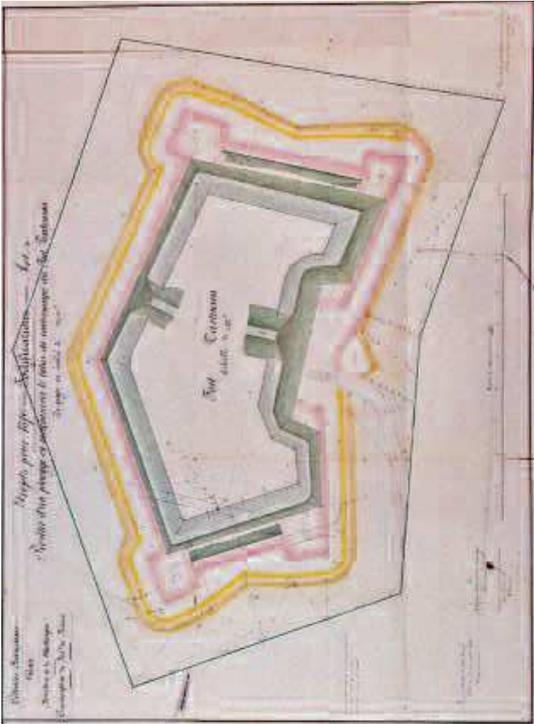
-  Accès base navale de la Marine Nationale
-  Accès visites guidées
-  Autres accès (journées du patrimoine ...)

## PROPRIETE ET STATUTS

-  Zone protégée Marine Nationale : propriété de l'Etat (PIV)
-  Périmètre non accessible au public de la zone protégée
-  Périmètre accessible au public dans le cadre des visites guidées
-  Zone à usage mixte : locations pontuelles pour mariages, espace d'animations ...









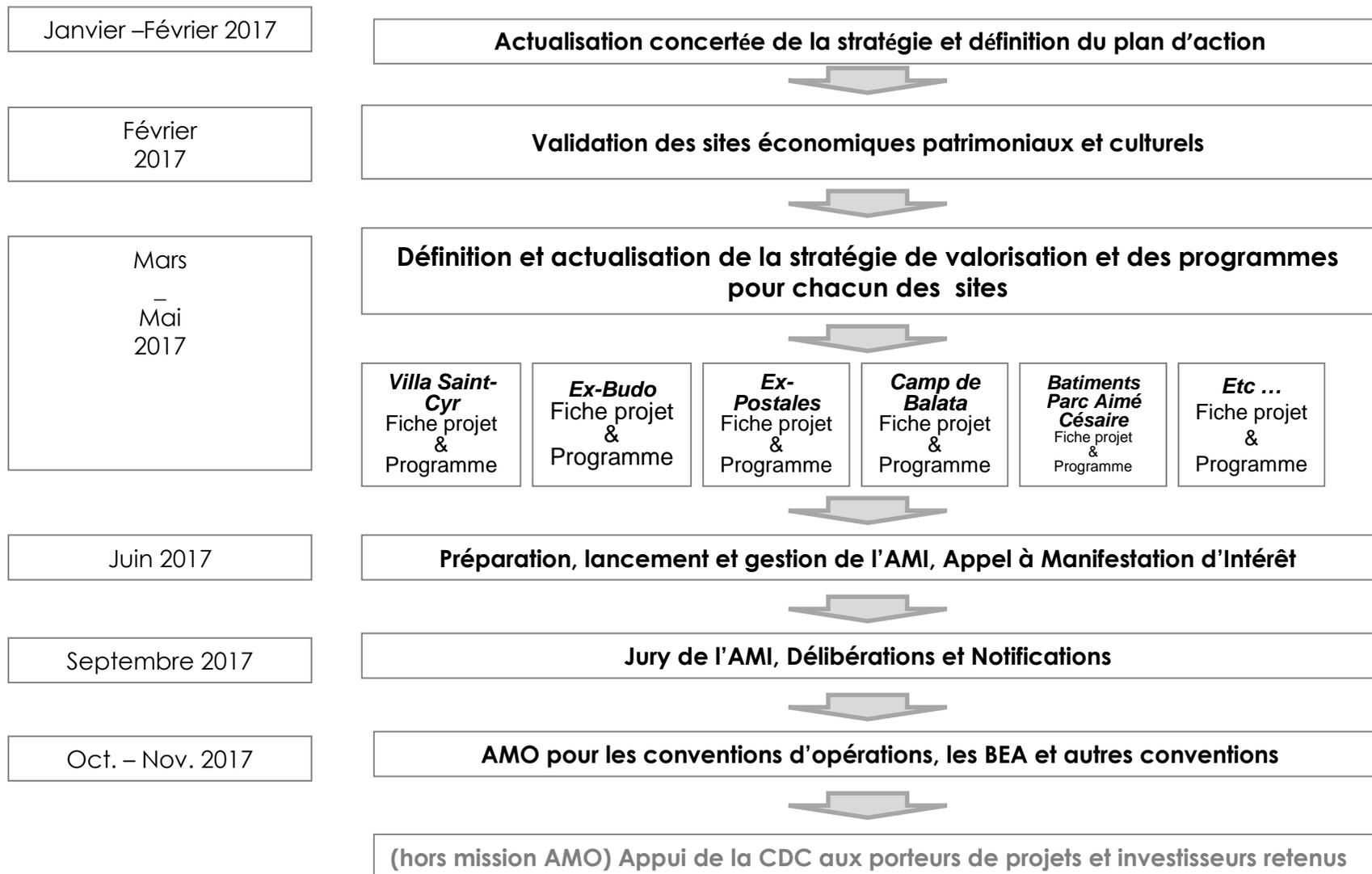
# Poursuivre la reconquête patrimoniale et renforcer notre attractivité: L'appel à manifestation d'Intérêt de la Ville



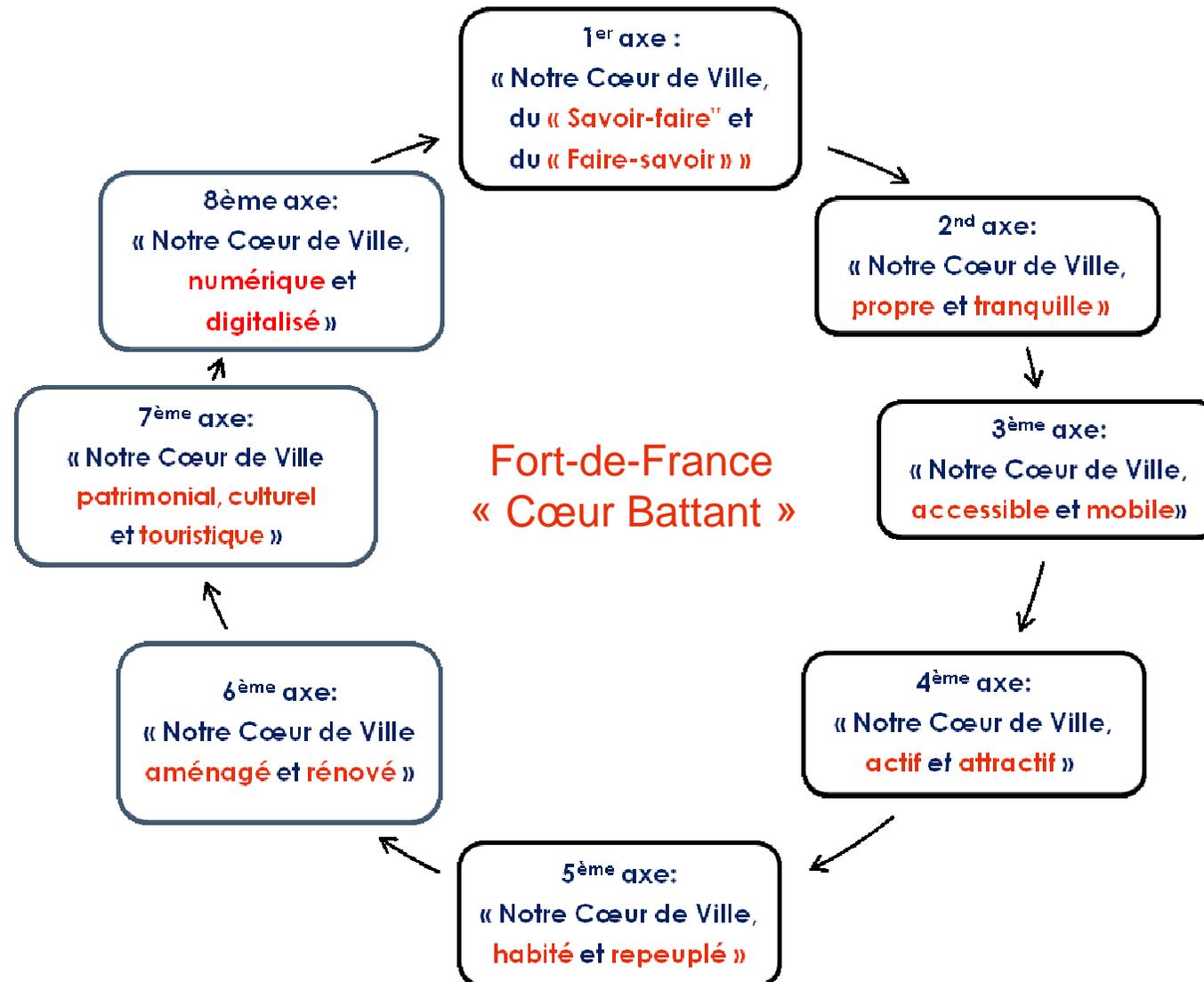


# Ville de Fort-de-France & Caisse des Dépôts et Consignations

## Organisation d'un Appel à Manifestation d'Intérêt dédié à la valorisation économique, touristique et culturelle de sites patrimoniaux et leur mise en opérationnalité effective



# Le projet « Fort-de-France Cœur Battant »





# « Fort-de-France Cœur Battant » et le projet « Démonstrateur de Cœur de Ville »

